

Genève, le 28 octobre 2016

Aux représentant-e-s des médias

Conférence de presse de la Cour des comptes

Publication d'un nouveau rapport d'audit de légalité et de gestion

**GESTION DU RISQUE DE RUPTURE MAJEURE DE L'ALIMENTATION
ÉLECTRIQUE - SERVICES INDUSTRIELS DE GENÈVE (SIG)**

À l'occasion de la parution d'un nouveau rapport d'audit, les magistrats de la Cour des comptes ont le plaisir de vous convier à une conférence de presse qui aura lieu le

vendredi 4 novembre 2016

à 9h00

à la salle des Fiefs

2, rue de l'Hôtel-de-Ville, 1204 Genève.

Aujourd'hui, l'activité économique et la vie quotidienne des citoyens sont très dépendantes de l'électricité. Une rupture majeure de l'alimentation électrique aurait des conséquences énormes pour les citoyens, les entreprises et les services publics comme l'arrêt des transports en commun ou des systèmes de distribution d'eau potable, le blocage des réseaux téléphoniques, l'arrêt des systèmes informatiques, le blocage des outils industriels, l'absence d'éclairage ou de chauffage.

En tant que gestionnaire du réseau de distribution de l'électricité du canton, SIG doit prendre les mesures permettant de limiter le risque de rupture majeure de l'alimentation électrique dans son réseau de distribution, d'assurer, malgré tout et a minima, la fourniture de prestations publiques en cas de survenance du risque et de rétablir l'alimentation dans les meilleurs délais.

Dans ce contexte, la Cour a considéré qu'il y avait un intérêt prépondérant à s'autosaisir d'une telle problématique. Un audit a ainsi été réalisé afin d'évaluer si les moyens mis en œuvre par SIG permettent, en effet, de limiter ce type de risque. De même, la Cour s'est assurée auprès des autorités cantonales compétentes que ce risque avait été identifié et que les mesures nécessaires à sa couverture avaient été prises dans le domaine de la protection de la population.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Isabelle TERRIER
Présidente

Pour toute information complémentaire, prière de prendre contact avec :
Madame Isabelle TERRIER, présidente de la Cour des comptes
Tél. 022 388 77 90, courriel : isabelle.terrier@cdc.ge.ch